

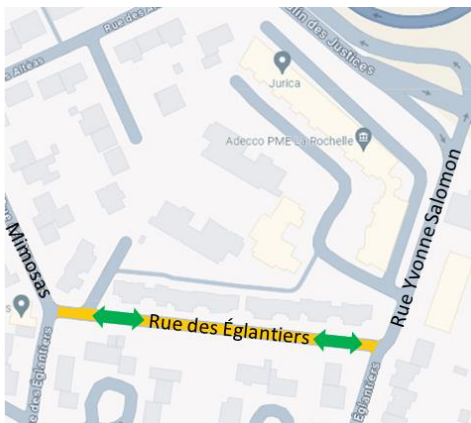
## Enquête sur une éventuelle mise en sens unique d'une portion de la rue des Églantiers

Des adhérents du Comité du Quartier Saint-Eloi nous ont alerté sur la difficulté de croisement sur une portion de la rue des Églantiers (en orange sur le plan), suggérant la mise place d'un sens unique sur ce tronçon pour résoudre le problème.

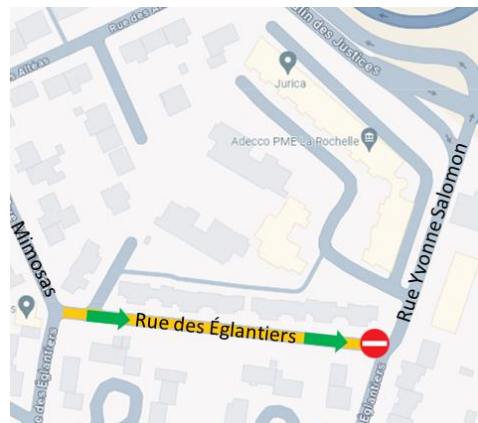
En préalable à une éventuelle action auprès de la Ville de La Rochelle, nous avons souhaité connaître l'avis des riverains les plus directement impactés par la circulation sur ce tronçon de la rue des églantiers en organisant la présente enquête.

Nous avons donc défini un périmètre géographique comprenant le tronçon concerné de la rue des Églantiers, l'impasse Louise Cassens, la rue Simone de Beauvoir et la rue Françoise Giroud. Des formulaires (environ 200) ont été remis aux habitants ou distribués dans leur boîte aux lettres, avec 3 propositions :

1) **Aucun changement. La portion considérée de la rue des Églantiers reste en double sens.**



2) **Mise en sens unique de la portion de rue, depuis la rue des Mimosas vers la rue Yvonne Salomon.**



3) **Mise en sens unique de la portion de rue, depuis la rue Yvonne Salomon vers la rue des Mimosas.**



L'enquête s'est déroulée du 10 au 24 janvier 2024.

# Résultat de l'enquête

## Nombre de réponses

64 formulaires nous ont été retournés physiquement ou digitalisés. C'est un taux de réponse à l'enquête assez significatif, de l'ordre du tiers des formulaires distribués.

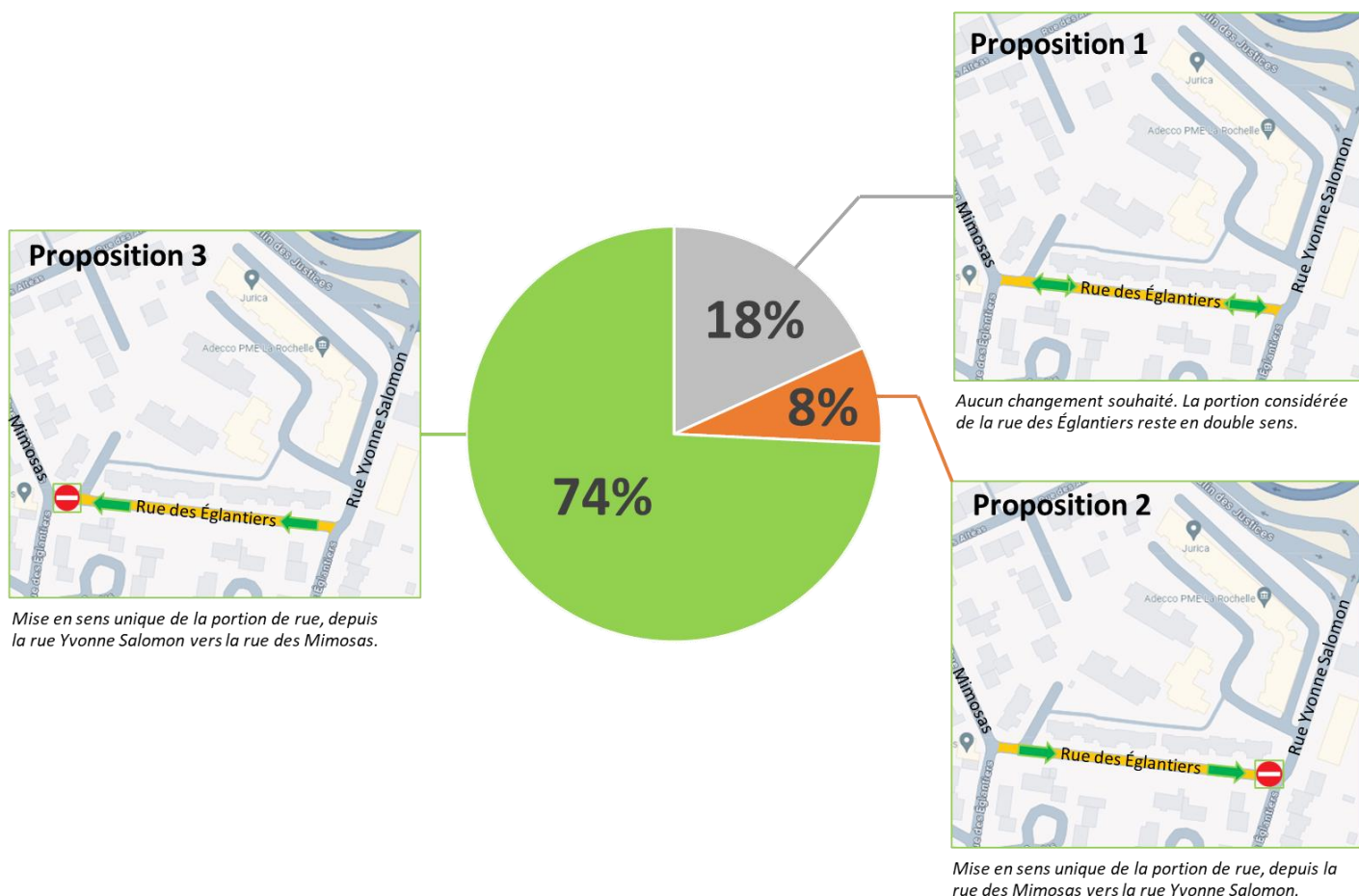
## Préférences exprimées

La proposition n°3, proposant la mise en sens unique de la portion de rue des Églantiers concernée, depuis la rue Yvonne Salomon vers la rue des Mimosas a recueilli **74,2% des préférences**.

La proposition n°1, qui consiste à ne pas changer, c'est à dire à laisser la portion considérée de la rue des Églantiers en double sens, a recueilli **18,2 % des préférences**.

La proposition n°2, proposant la mise en sens unique de la portion de rue des Églantiers concernée, depuis la rue Yvonne Salomon vers la rue des Mimosas a recueilli **7,6 % des préférences**.

Voici la représentation graphique des préférences exprimées :



## Conclusions :

Environ **3/4 des personnes** ayant répondu à l'enquête souhaitent une mise en sens unique de la portion de rue des Églantiers objet de l'enquête, depuis la rue Yvonne Salomon vers la rue des Mimosas.

*NB : nous rappelons que les résultats seraient susceptibles de varier si on élargissait l'enquête aux automobilistes en transit, qui n'ont pas les mêmes préoccupations que les riverains, notamment en termes de sécurité et de nuisances.*

## Observations anonymisées

A l'occasion de la présente enquête, de nombreuses observations et suggestions ont été formulées. Nous les retranscrivons ci-dessous intégralement et de façon anonymisée, conformément à notre engagement.

<i>Au-delà de la réduction des nuisances sonores, la sécurisation de ce tronçon nous semble être un enjeu crucial. Chaque jour, on entend des véhicules piler au dernier moment.</i>
<i>avoir un sens interdit, sauf vélo</i>
<i>Bonsoir, Il faudrait aussi 1 stop, à la sortie de la rue Françoise Giroud et un ralentisseur (cassis et dos d'âne) sur la rue Yvonne Salomon car le 30km heures noté sur la rue n'est pas toujours respecté (les voitures roulent trop vite) lorsque l'on sort de la rue Simone de Beauvoir. Merci pour votre aide.</i>
<i>ça serait moins dangereux</i>
<i>Cela formerait une boucle et la circulation serait fluidifiée</i>
<i>Depuis la Rocade vers Rompsay, c'est le seul accès possible : il faudrait laisser cet accès (proposition 1 ou 3)</i>
<i>Depuis le changement de stationnements, j'ai trouvé ma voiture cassée plusieurs fois</i>
<i>Depuis le changement des stationnements des voitures des deux côtés, j'ai trouvé ma voiture cassée plusieurs fois</i>
<i>Excellente initiative. Merci</i>
<i>J'ai opté pour le n°3 qui me semble le mieux approprié</i>
<i>Je choisis la proposition 3. Quant à la proposition 2, elle occasionnerait un cul de sac ! Donc non.</i>
<i>Je n'ai pas remarqué ces difficultés</i>
<i>La difficulté évoquée n'est pas gênante et a été faite pour ralentir les véhicules ! À maintenir. Par ailleurs, comme le 30 km/h n'est pas respecté et avec la reprise de la priorité pour les véhicules venant de la rue des Eglantiers (face rue Salomon) ce croisement devient lui dangereux</i>
<i>La proposition 2 engorgerait davantage le boulevard Sautel pour rejoindre la rue des Eglantiers + le quartier &gt; + de bouchons sur Sautel. Proposition 3 : peut être envisager un sens unique pour les voitures mais contre-sens pour les vélos ? la proposition 3 empêche également de rejoindre rapidement la voie rapide</i>
<i>La proposition 2 impliquerait une mise en impasse de la rue Yvonne Salomon donc inconcevable</i>
<i>La proposition 2 me dérange car l'accès à la rue des Mimosas deviendrait impossible sans passer par le boulevard Sautel</i>
<i>La proposition 2 me semble complètement inadaptée. En sortant de la rue Simone de Beauvoir, nous n'aurions pas d'autre solution que de rendre la rue Moulin des Justices et de descendre le boulevard Sautel (si on peut sortir de la résidence puisque les deux voies de la rue des Eglantiers vont déboucher rue Yvonne Salomon</i>
<i>La solution n°2 n'est pas fiable car avec les 2 sens interdits au bout de la rue de l'hôtel, cela deviendrait une impasse. Donc à éviter si possible. Merci.</i>
<i>L'aménagement sur cette rue d'une chicane (faite avec deux places de stationnement) complique notablement la circulation dans les deux sens. Pourquoi pas revenir à la disposition précédente</i>
<i>Le haut du carrefour Sautel est trop long et encombré pour que l'on soit obligé d'y passer. merci</i>
<i>le sens interdit doit commencer après l'impasse Louise Cassens. Possibilité d'entrer dans l'impasse depuis la rue Mimosa ou l'autre portion de la rue des Eglantiers</i>
<i>mise en place unique &gt; Proposition 3. Les voitures roulent trop vite dans cette rue malgré les 30 imposés.</i>
<i>Ne laisser en plus qu'un côté de stationnement</i>
<i>Ne surtout pas opter pour la proposition 3. on serait obligés de prendre le boulevard Sautel, déjà très encombré</i>

<i>non à la proposition 2. pourquoi pas la 3</i>
<i>Option 2 (sous condition). À condition de supprimer la chicane créée par un stationnement opposé au reste de la rue. Actuellement, celui-ci entraîne la circulation des véhicules sur le trottoir afin que les véhicules se croisent sans s'arrêter (parfois même sans ralentir), cela s'avère dangereux pour les piétons et plus particulièrement pour les particuliers qui sortent de chez eux (difficile d'imaginer qu'un véhicule emprunte le trottoir pour en croiser un autre). Par contre, il est impératif de mettre en place au moins deux ralentisseurs dans la rue. Aujourd'hui, la vitesse reste élevée en dehors des heures de pointe, la chicane située sur le premier tiers de la rue laisse la possibilité d'une belle accélération sur les deux derniers tiers</i>
<i>Positionner le sens interdit de façon à ce que l'impasse soit accessible dans les deux sens</i>
<i>Proposition 2 impossible, cela veut dire que l'on est obligé de prendre les boulevards pour aller au Leclerc ou au centre ville, vraiment pas pratique, cela deviendrait une impasse</i>
<i>Proposition par défaut. Le plus simple et le plus efficace reste de supprimer les deux places de stationnement côté pair</i>
<i>Rochelaise, rue Simone de Beauvoir depuis mai 2023, je pense également que la rue des Églantiers en sens unique est une proposition pertinente</i>
<i>Rue dangereuse du fait de l'augmentation de la circulation (boulevard bis), ralentisseurs !</i>
<i>Si le sens unique est mis en place dans l'autre sens, la rue Salomon deviendra une impasse</i>
<i>Supprimer les parkings actuels, chaque maison ayant un emplacement personnel et installer un radar contrôle 30 ou proposition 1</i>
<i>Surtout la portion partant du 31 bis au 19 rue des églantiers et supprimer les aires de stationnement des 2 côtés, en laisser qu'un</i>
<i>Un sens unique va me poser des problèmes car il me sera impossible de passer de mon appartement avec la voiture quand je dois charger ou décharger des objets. J'ai indiqué mon parking et mon appartement sur le dessin.</i>